

Objet : Conclusion de l'acte modificatif n°1 à l'accord-cadre n°2024600000076 relatif à la fourniture et la mise en place d'une plateforme de gestion des dérogations locales pour la zone à faibles émissions (ZFE-m) de la Métropole du Grand Paris

Accusé de réception en préfecture
N°2024000000076
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception en préfecture : 28/11/2024

Le Président de la Métropole du Grand Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5219-1,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R.2194-5 et R.2194-8,

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la Métropole du Grand Paris,

Vu l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris du 9 juillet 2020,

Vu la délibération CM2023/10/12/45 du Conseil de la Métropole du 12 octobre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Président pour prendre des décisions dans les domaines limitativement énumérés parmi lesquels « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, de services et de travaux ainsi que toute décision concernant leur avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu l'arrêté du Président n°AP2024/653 du 25 octobre 2024 portant délégation de signature à Madame Nathalie VAN SCHOOR, Directrice générale des services par intérim de la Métropole du Grand Paris,

Vu l'accord-cadre n°2024600000076 relatif à la fourniture et la mise en place d'une plateforme de gestion des dérogations locales pour la zone à faibles émissions (ZFE-m) de la Métropole du Grand Paris, notifié le 15 juillet 2024 à la société POLYCONSEIL pour une durée ferme de 4 ans, conclu pour un montant global et forfaitaire de 470 000 € HT et une partie à prix unitaires à bons de commande avec un montant minimum de 20 000 € HT et avec un montant maximum de 350 000 € HT,

Considérant la nécessité de passer un acte modificatif n°1 à l'accord-cadre susvisé afin de mettre à disposition de la Métropole un accès aux données techniques du système d'immatriculation des véhicules (SIV), compte tenu de l'absence à ce stade de mise en place de l'accès gratuit au SIV par les services de l'Etat alors que le lancement de la plateforme de gestion des dérogations locales de la ZFE-m métropolitaine est prévu pour le 1er janvier 2025 en même temps que l'entrée en vigueur de l'étape Crit'air 3 de la ZFE-m, ainsi que pour répondre le plus efficacement possible aux nombreuses demandes qui seront déposées en 2025, et dans l'attente de la mise à disposition du SIV par l'Etat,

Considérant que l'acte modificatif n°1 porte ajout de prix unitaires supplémentaires mais ne comporte aucune incidence financière sur les montants globaux de l'accord-cadre,

Considérant que l'acte modificatif n°1 ne comporte aucune incidence financière sur l'exécution de l'accord-cadre,

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20241127-D2024-299-CC
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

DECIDE

Article 1^{er} : de conclure l'acte modificatif n°1 à l'accord-cadre n°20246000000076 relatif à la fourniture et la mise en place d'une plateforme de gestion des dérogations locales pour la zone a faibles émissions (zfe-m) de la Métropole du Grand Paris, avec la société POLYCONSEIL, sise 14/16 boulevard Poissonnière – 75009 PARIS, portant modification du bordereau des prix unitaires de la partie à bons de commandes et précisions apportées au Cahier des Clauses Techniques Particulières du marché.

Article 2 : La dépense sera imputée au budget principal 2024, chapitre 011.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région d'Ile-de-France ;
- Monsieur le Trésorier.

Par ailleurs, notification en est faite au prestataire.

Fait à Paris, le **27 NOV. 2024**

Pour le Président et par délégation,

Nathalie VAN SCHOOR
Directrice générale des services par
interim

